- " régistrement dans les Comtés de Drummond, Sherbrooke,
- " Stanstead, Shefford et Missisquoi," et pour étendre les dis-
- " positions du dit Acte," sauf et excepté la deuxième section
- " du dit Acte mentionné en dernier lieu."
- Page 5, ligne 11.—Remplissez le blanc des mots "premier jour de Novembre, qui "sera dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent qua- "rante-deux.
 - Titre.—Retranchez tous les mots après "continuer," et insérez, " certains Actes de la Législature de cette Province, ayant " rapport à l'établissement de Bureaux d'Enrégistrement."

Sur motion de l'Honble. M. Stuart, secondé par l'Honble. M. Pothier,

Ordonne', Que la dite Ordonnance, telle qu'amendée, soit transcrite au net.

Conformément à l'Ordre, le Conseil a repris la discussion de l'Ordonnance pour continuer un certain Acte y mentionné. (la Déportation des Condamnés.)

Sur motion de M. Walker, secondé par l'Honble. M. Stuart.

Ordonne', Que les amendemens suivans soient faits, à la dite Ordonnance.

- Préambule.—Retranchez tous les mots depuis "Attendu" inclusivement, dans la troisième ligne de la première page, jusqu'au mot "et" aussi inclusivement, dans la seizième ligne de la deuxième page.
- Page 2, lignes 18 et 19.—Retranchez "du Conseil Législatif et de l'Assemblée," et insérez "de la Législature"

 	19.—Retranchez	"dite"

- Page 3, lignes 12 et 13.—Retranchez "du Gouverneur de la dite Province du Bas-
 - "Canada," et insérez "l'Administrateur du Gouvernement
 - " de cette Province, autorisé à exécuter la Commission de
 - " Gouverneur d'icelui"
- lignes 17 et 18.—Retranchez "ci-devant mentionné," et insérez "l'Acte"